Réunion d'information syndicale

Conditions de rentrée, temps partiels, questions diverses

à Nanterre

au local de l'Union locale CGT
13, rue des anciennes mairies
RER Nanterre-Ville (ligne A)

Mercredi 23 septembre

(de 9h à 12h)

LES ENSEIGNANT-E-S DE TOUS LES HAUTS-DE-SEINE SONT INVITE-E-S !

Le droit syndical (décret 82-447 du 28 mai 1982) vous permet d'assister à plusieurs demi-journées d'information syndicale par an. Cette réunion d'information syndicale peut :

- être décomptée du quota des animations pédagogiques, autres temps de concertation ou APC,

- avoir lieu sur le temps devant élèves (depuis la rentrée 2014, les professeur-e-s des écoles ont droit à une réunion d'information syndicale sur le temps devant élèves et deux sur le temps annualisé. Les trois peuvent aussi être prises uniquement sur le temps annualisé).

Vous devez prévenir votre IEN 48h en avance.

N'hésitez pas à contacter **:**

SUD Education 92 : sudeducation92@gmail.com , 30 bis rue des Boulets, 75011 Paris, 06 12 92 11 43.

ou **CGT** Educ'ation 92 : cgteduc92@gmail.com , La Rotonde - 32-34 avenue des Champs Pierreux, 92000 Nanterre, 06 40 58 25 46.